

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### UNE NOUVELLE ÉQUIPE POUR MAISONS PAYSANNES DE FRANCE

Georges Duménil quitte ses fonctions de président de Maisons Paysannes de France, l'association qui œuvre pour la sauvegarde du patrimoine rural bâti et paysager. Une nouvelle équipe prend le relais composée du président Bernard Duhem avec, à ses côtés, les vice-présidents Gilles Alglave et Bernard Leborne.



Bernard Duhem  
Président



Gilles Alglave  
Vice-président



Bernard Leborne  
Vice-président

Après huit années en tant que vice-président puis président de Maisons Paysannes de France, Georges Duménil, toujours délégué MPF du département de la Meuse, a su donner un nouveau souffle à l'association et l'accompagner jusqu'à son cinquantenaire en 2015. Il transmet aujourd'hui le flambeau à son successeur qui fut vice-président à ses côtés pendant toute la durée de sa présidence.

Adhérent depuis 2004, délégué des Yvelines depuis 2010 et vice-président depuis 2011, **Bernard Duhem** s'entoure d'une équipe renforcée au sein du conseil d'administration pour mener à bien les missions de l'association : *« L'objectif est de développer à la fois nos actions traditionnelles et accompagner de nouvelles orientations au plus près des préoccupations actuelles en terme de développement durable et d'économies d'énergie afin de pérenniser notre bâti ancien. Il nous faut transmettre aux nouvelles générations notre passion pour le patrimoine, notre connaissance de cette architecture faite par l'homme et pour l'homme, notre connaissance des techniques. Enrichis par ce savoir, ils pourront restaurer le bâti ancien et réaliser une architecture contemporaine ayant sa place dans le village. »*

Adhérent depuis 1976, **Gilles Alglave** est président-délégué de Maisons Paysannes de l'Oise depuis 20 ans et a également été délégué de la Fondation du patrimoine pendant une dizaine d'années. Il coordonne notamment le travail entrepris par MPF avec différents partenaires - dont le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Environnement - pour faire émerger des règles de bonnes pratiques à destination des professionnels pour l'usage de la terre crue en France.

Fort de ses propres expériences de restauration, adhérent depuis 20 ans, **Bernard Leborne** est délégué de Maisons Paysannes de la Drôme et président de Maisons Paysannes d'Ardèche et de Rhône-Alpes. Il accompagne également depuis plus de deux ans l'association nationale dans ses actions de développement et coordonne cette année tous les événements du cinquantenaire de l'association.

#### **Maisons Paysannes de France, une association au service du patrimoine**

Association reconnue d'utilité publique créée en 1965, Maisons Paysannes de France a pour mission la préservation et la sauvegarde du patrimoine rural bâti - non protégé - et paysager. Elle encourage une architecture contemporaine en harmonie avec son environnement. Sa singularité : une expertise sur l'architecture rurale et ses techniques de restauration, un service-conseil gratuit pour tous les porteurs de projets dans leur démarche spécifique de restauration et d'embellissement du bâti non protégé.